



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

ventes par correspondance

Question au Gouvernement n° 741

Texte de la question

CAMIF

M. le président. La parole est à Mme Geneviève Gaillard, pour le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.

Mme Geneviève Gaillard. Ma question s'adresse à M. le Premier ministre.

M. Roland Muzeau. Il n'est pas là !

Mme Geneviève Gaillard. J'y associe Mme Delphine Batho et M. Jean Grellier, députés des Deux-Sèvres. Niort et son bassin de vie sont en état de choc. CAMIF Particuliers et sa coopérative, numéro trois français de la vente par correspondance, sont en liquidation : 940 salariés et des centaines de sous-traitants vont ainsi, en cette période difficile, se retrouver sans emploi ni revenus.

La crise financière actuelle nous montre à quel point le capitalisme débridé est suicidaire. Seules les entreprises de l'économie sociale font le choix du partage au lieu du profit et celui de la solidarité au lieu de l'individualisme. *(Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.)* Je vous rappelle qu'elles ne rémunèrent pas le capital, qu'elles ont des réserves impartageables et qu'elles réinjectent systématiquement leurs excédents dans l'entreprise au bénéfice des sociétaires et des économies locales. Elles représentent une vraie alternative au modèle économique que vous soutenez et elles ont leur place sur nos territoires. Elles doivent impérativement poursuivre leurs activités.

Depuis 2002, les gouvernements UMP successifs ont superbement ignoré ces entreprises, leur préférant les groupes multinationaux au nom de la rentabilité financière et au service des actionnaires.

J'ai entendu les déclarations du Président de la République concernant le plan d'urgence pour l'emploi. J'ai noté la faiblesse de la somme prévue pour celles et à ceux qui sont privés d'emploi, en comparaison avec les milliards destinés à la sauvegarde des établissements bancaires. *(Applaudissements sur de nombreux bancs des groupes SRC et GDR.)*

Vous vous êtes engagés, paraît-il, à soutenir les petites et moyennes entreprises. J'aimerais savoir ce que vous entendez faire dès aujourd'hui pour soutenir l'économie sociale en général, la CAMIF et ses salariés en particulier. Je ne demande ni grands discours, ni réponses évasives, ni déplacement ministériel : j'attends des moyens concrets et urgents pour répondre à la détresse de tout un bassin d'emploi, des salariés de la CAMIF et de ses sous-traitants. *(Applaudissements sur les bancs des groupes SRC et GDR.)*

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'État chargé de l'industrie et de la consommation.

M. Christian Paul. Où est le Premier ministre ?

M. Luc Chatel, *secrétaire d'État chargé de l'industrie et de la consommation*. Madame la députée, la CAMIF traverse une période difficile, je viens de la décrire, comme l'ensemble du secteur de la vente à distance, frappé par une mutation économique majeure, avec la concurrence nouvelle de la vente sur Internet.

Cette situation n'est pas nouvelle. Depuis 2000, la CAMIF en est à son quatrième plan ; à chaque fois, l'État a été à ses côtés pour chercher des solutions et accompagner tant les responsables de l'entreprise que les salariés.

Malheureusement, du fait de l'érosion constante de son chiffre d'affaires, la CAMIF se retrouve dans une situation financière extrêmement dégradée : elle accuse un passif de 105 millions d'euro, perdant chaque jour 120 000 euros. Au total, elle doit près de 10 millions d'euros.

M. Jean-Paul Anciaux. Et les dirigeants de la CAMIF, qu'ont-ils fait ?

M. Luc Chatel, *secrétaire d'État*. L'entrée d'un nouvel investisseur fin 2007 n'y a rien changé, malgré l'injection de 30 millions d'euros de liquidités. La semaine dernière, l'État a réuni les différents acteurs pour chercher une solution de sortie de crise, ce qui n'a malheureusement pas été possible.

M. Maxime Gremetz. Pourquoi ?

M. Luc Chatel, *secrétaire d'État*. L'État sera au rendez-vous pour accompagner l'ensemble des salariés. Il assumera ses responsabilités...

M. Maxime Gremetz. Ah ?

M. Luc Chatel, *secrétaire d'État*. ...et prendra à sa charge la cellule de reclassement de la CAMIF afin qu'une solution soit trouvée, s'agissant notamment de la revitalisation des territoires que vous connaissez bien, madame la députée, et qui ont besoin d'un accompagnement économique de la part de l'État.

Je serai demain à Niort pour rencontrer les représentants des salariés de l'entreprise, ainsi que les élus, afin que nous puissions, ensemble, trouver des solutions qui constituent une réponse d'accompagnement social de l'État, mais, je l'espère aussi, de l'ensemble des collectivités locales et des pouvoirs publics, à la situation difficile que traverse cette entreprise. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe UMP. - Exclamations sur de nombreux bancs du groupe SRC.*)

Données clés

Auteur : [Mme Geneviève Gaillard](#)

Circonscription : Deux-Sèvres (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 741

Rubrique : Ventes et échanges

Ministère interrogé : Industrie et consommation

Ministère attributaire : Industrie et consommation

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 octobre 2008

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 30 octobre 2008